Image not found or type unknown

Je loue un magasin dont l augmentation se fait tous les trois an

Par **oliver_old**, le **05/10/2007** à **10:43**

je loue un magasin dont l augmentation se fait tous les trois ans mais je ne sais pas qu'elle indice je dois prendre
je cite le bail
le loyer sera revise de plein droit a l'expiration de chaque periode triennale pour etre aumente au diminue suivant la variation de l'indice du cout de la construction du trimestre de l annee de la revision consideree par rapport à l indice de base ci dessus retenu
pour fixer ce loyer les parties se sont basee sur l 'indice national du cout de la construction du 4eme trimestre 2000 publie par l insee lequel etait de 1127

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés